

# Période pour la neuvième élection des représentants au Parlement européen au suffrage universel direct

2018/0805(CNS) - 22/05/2018 - Acte final

OBJECTIF: fixer la période pour la neuvième élection des représentants au Parlement européen au suffrage universel direct.

ACTE LÉGISLATIF: Décision (UE, Euratom) 2018/767 du Conseil portant fixation de la période pour la neuvième élection des représentants au Parlement européen au suffrage universel direct.

CONTENU: en vertu de la présente décision, la période visée à l'article 10, paragraphe 1, de l'acte du 20 septembre 1976 portant élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct est fixée, pour la neuvième élection, **du 23 au 26 mai 2019**.

ENTRÉE EN VIGUEUR: 25.5.2018.